



DETRUIMOUSS - R131

TRAITEMENT ANTI MOUSSE CONCENTRE



TRAITEMENT
PRÉVENTIF ET
CURATIF



TRAITEMENT
ANTI MOUSSE
TRES CONCENTRE
BACTERICIDE ET
FONGICIDE

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

UTILISATIONS :

DETRUIMOUSS peut être utilisé en traitement préventif pour la décontamination des végétaux parasites sur les façades, avant l'application d'un revêtement mince selon DTU 59.01 des travaux de peintures des bâtiments. L'imprégnation de ses matières actives dans le support rend impossible la germination de micro-organismes (2 à 5 ans suivant l'exposition).

DETRUIMOUSS s'utilise sur les toitures (compatible avec les toits en ardoises), terrasses, bordures murs, allées ou toutes surfaces en extérieur et locaux humides (sauf sur gazon).

Destruction et prévention des mousses, algues, lichens, champignons, levures, moisissures, bactéries, sur toutes surfaces.

- Résistance à l'eau renforcée, ne mousse pas.
 - Agit seul sans brossage, effet visible durant 3 à 5 ans selon les supports et environnement.
 - Non classé nocif, ni toxique, ni irritant aux doses d'emploi.
 - Ne favorise pas la corrosion des métaux, ni l'altération des plastiques et caoutchouc aux doses d'emploi.
- Sur sols DETRUIMOUSS élimine les risques de glissades accidentelles dues aux mousses.

MODE D'EMPLOI :

Enlever préalablement le plus gros des mousses.

Appliquer abondamment la dilution au pulvérisateur sur support sec.

Laisser en contact pendant 48 heures sans pluie.

Ne s'applique pas lorsque les conditions climatiques sont extrêmes (gel -dégel - fortes chaleurs - vent violent).

Nettoyage des outils à l'eau.



DILUTION / INFO TECHNIQUE :

Pour un traitement préventif :

Diluer 1 L de produit dans 30 L d'eau.

Pour un traitement curatif :

Diluer à 1 L dans 10 L d'eau à 15 L suivant encrassement du support.

Pour 1 litre de produit dilué : 4 à 8 m2 suivant support.

SÉCURITÉ D'EMPLOI :

Aspect : Liquide visqueux

Masse volumique : > 1 kg/dm3

Conservation : Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé. Le sol des locaux sera imperméable et formera cuvette de rétention afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse se répandre au dehors.

Consultez notre Fiche de donnée de sécurité sur www.roga.fr

Essai préalable recommandé.

SARL ROGA - 460 Avenue Gaston Fébus - 64170 ARTIX - Tel : 05.59.60.93.80 / 05.59.53.97.33

www.roga.fr

PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL
GARANTIE : Les indications mentionnées sur nos fiches sont le résultat d'essais objectifs communiqués par nos laboratoires à titre d'information. Elles ne sauraient cependant constituer une garantie ni engagement de notre part. La manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle, il importe à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que celui-ci convient parfaitement tant qu'à l'usage auquel il le destine, tant qu'à la résistance ou à la sensibilité des supports sur lesquels il est appliqué. Par conséquent notre responsabilité ne saurait être engagée dans le cas de dommages ou de dégâts. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.

